

Jérusalem : interpellation des parlementaires

7 décembre 2017



Paris, le 7 décembre 2017

Objet : Le statut de Jérusalem - action urgente

Madame, Monsieur,

Nos organisations sont vivement préoccupées par la reconnaissance de Jérusalem comme capitale de l'Etat d'Israël faite unilatéralement le 6 décembre 2017 par le Président des Etats-Unis Donald Trump, ainsi que par sa décision d'y autoriser le déménagement de l'ambassade des Etats-Unis conformément au « Jerusalem Embassy Act » voté par le Congrès en 1995, mais dont aucun Président étatsunien n'avait jusqu'à présent accepté la mise en œuvre.

Jérusalem est le creuset très ancien de différentes cultures, religions, architectures, langues et histoires. Le plan de partage de la Palestine de l'ONU avait prévu en 1947 de placer la ville sous contrôle international avec un statut spécial de « corpus separatum », mais à l'issue de la guerre de 1948-49, le nouvel Etat

d'Israël a conquis Jérusalem-Ouest et en a expulsé tous les habitants palestiniens. Lors de la guerre de 1967, Israël a ensuite illégalement annexé Jérusalem-Est pour l'intégrer au territoire israélien, et faire de Jérusalem « réunifiée » sa capitale « éternelle et indivisible ». Cette position n'a jamais été admise par la communauté internationale, qui a reconnu à Jérusalem-Est le statut de territoire palestinien occupé sur lequel Israël ne saurait dès lors revendiquer une quelconque souveraineté. Et sur la base des résolutions des Nations unies, les Palestiniens revendiquent Jérusalem-Est comme la capitale de leur futur Etat.

Jérusalem symbolise le cœur de la question de Palestine et les enjeux des négociations de paix entre Israéliens et Palestiniens. Elle est au centre de l'identité des musulmans, des chrétiens palestiniens et des juifs. C'est le lieu fondateur des trois religions monothéistes.

Cette annonce représente une provocation sans précédent pour les Palestiniens, enterrant ainsi le processus de paix sous perfusion et achevant de décrédibiliser l'intermédiaire américain. La reconnaissance de la ville comme capitale israélienne par l'administration Trump est une approbation de l'annexion unilatérale de la ville, illégale et condamnée par les résolutions 252, 476 et 478 du Conseil de sécurité de l'ONU. La communauté internationale, à l'unanimité, ne reconnaît pas Jérusalem comme la capitale d'Israël et aucune ambassade étrangère n'y est installée.

La réaction du Premier ministre israélien est préoccupante puisque dans l'allocution qui a suivi la déclaration de D. Trump, il a affirmé vouloir préserver le statu quo religieux de la ville, mais n'a pas évoqué celui de ses 320 000 résidents palestiniens, occupés et privés de leurs droits civils et politiques.

La position de D. Trump ne peut, enfin, que provoquer une escalade de violence en Palestine et au Proche-Orient. Des manifestations et des grèves sont enclenchées, Gaza s'embrase, l'armée israélienne s'est déjà déployée dans plusieurs villes palestiniennes et des violences contre des civils sont à craindre.

Alors que le Président français va recevoir B. Netanyahu ce dimanche 10 décembre, nous vous demandons, Madame, Monsieur, de l'interpeller afin qu'il reconnaisse l'Etat de Palestine sur les frontières de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale, mesure primordiale pour préserver le statut de Jérusalem-Est. Il accèderait ainsi aux demandes formulées dans les résolutions de l'Assemblée nationale et du Sénat adoptées les 2 et 11 décembre 2014. La France et l'Union européenne doivent également prendre la mesure de l'échec de la médiation étatsunienne. Elles doivent se saisir du dossier israélo-palestinien et en faire leur priorité.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre haute considération.

Claude Léostic

Présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Voir le modèle de question écrite à envoyer aux parlementaires pour interpeller le gouvernement français sur la question de Jérusalem :



Voir les parlementaires qui ont posé des questions écrites sur Jérusalem sur www.palestine-nos-elus.org/

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Les courriers de la Plateforme](#) >
- Adresse de cet article : <https://plateforme-palestine.org/Jerusalem-interpellation-des-parlementaires>

